

Pourquoi pas diversifier son

Par sa souplesse de conduite, la production ovine permet de valoriser tous types d'exploitations et d'être complémentaire à d'autres productions notamment celle de céréales.

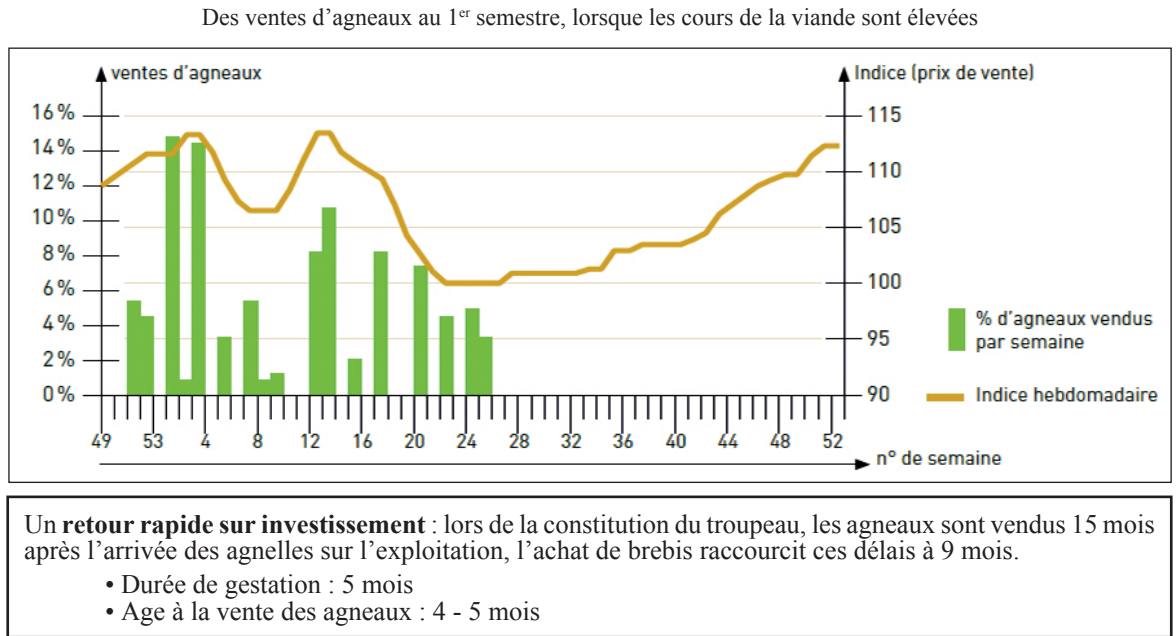
Les chiffres clés de la production ovine

- Gers : 18 950 brebis (Source DDT 2020)
- Seulement 45 % de la viande consommée en France y est produite (Source GEB Institut de l'Elevage)
- 65 à 120 € de marge brute / brebis (Source CA32 - 2018)

Les agneaux commercialisés sous signe officiel de qualité et dans les circuits de proximité sont en progression ces dernières années, ce qui a pu se confirmer pendant le confinement. En effet, les signes officiels de qualité et marques sous cahier des charges valorisant la proximité offrent des garanties auxquelles les distributeurs et consommateurs sont particulièrement sensibles. Aujourd'hui afin de satisfaire cette augmentation de la demande, les filières locales ont besoin de recruter de nouveaux éleveurs.



Les brebis sur votre exploitation en grande culture : un atout pour votre revenu



Les clés de la réussite

Un système cohérent avec le milieu

En fonction de la structure de l'exploitation (coteaux, plaines, irrigation...), de son potentiel de production fourragère et de la disponibilité en concentré, vous pourrez vous orienter vers un système bergerie ou herbage.

AGNEAU DE BERGERIE : nourrit exclusivement aux concentrés, il est abattu entre 90 et 130 jours selon la vitesse de croissance. Son poids varie de 35 à 50 kg vif suivant la race, le sexe et le débouché commercial. Avec un rendement poids carcasse sur poids vif de 48 %, le poids de carcasse varie entre 17 et 22 kg carcasse. L'agneau est allaité à la bergerie ou à l'herbe et fini en bergerie.

L'AGNEAU D'HERBE : né de février à mai afin de profiter au maximum de la pousse d'herbe printanière. Il peut être complétement avec du concentré ou non, dès la naissance ou à partir du sevrage. Il est abattu entre 110 et 210 jours à un poids vif de 35 à 50 kg, suivant le type racial et le sexe. Le rendement poids carcasse sur poids vif est de 46 %, les ventes débutent en mai.

Système pâturant	Système fourrager	Système ovins culture
<ul style="list-style-type: none"> 150 kg de fourrages stockés / brebis 6 à 8 brebis / ha Agneaux herbe à privilégier 	<ul style="list-style-type: none"> 250 à 300 kg de fourrages / brebis 8 à 12 brebis / ha Agneaux de bergerie et d'herbe 	<ul style="list-style-type: none"> 400 kg de fourrages / brebis utilisation de coproduit 20 à 40 brebis / ha Agneaux de bergerie

Régions de production	Tonnes de carcasse produites	Nombre de brebis (fonction du type génétique, du système de reproduction choisi)
Plaine / piémont	8 à 10	300 à 500

Des investissements raisonnés : ni trop, ni trop peu

Ces choix seront guidés par votre capacité de remboursement sans pénaliser les conditions de travail et par la présence de bâtiments déjà existants sur l'exploitation.

Point de vigilance : Prévoir dès le départ des aménagements qui feront gagner un temps précieux et apporteront un confort de travail. Concevoir une bonne fonctionnalité du complexe : bâtiment d'élevage, équipement de contention, équipement de stockage pour économiser du temps et des déplacements. Dans le cas où un « vieux » bâtiment est destiné au logement des ovins, veillez au volume d'air disponible et à son renouvellement. Des bâtiments avec une mauvaise ambiance engendreront de nombreux problèmes sanitaires, des difficultés de surveillance, de mauvaises performances, ...

Acquisition d'un savoir-faire, facteur prépondérant du revenu

La rentabilité économique d'un atelier ovine (principal ou secondaire) est souvent liée à la productivité numérique du troupeau, ainsi qu'aux conditions d'élevage (bâtiment, équipements, alimentation sanitaire, reproduction...). Il est important pour atteindre les objectifs fixés de se former, et de poursuivre sa formation tout au long de sa carrière. L'échange avec d'autres éleveurs et avec le conseiller de la chambre d'agriculture à l'occasion de journées d'informations, d'événements ou de rencontres individuelles compléteront vos connaissances.

L'association ovins - céréales renforce la durabilité des exploitations

La mise en œuvre de complémentarités entre un atelier cultures et un atelier ovins confèrent des avantages économiques et agronomiques à ces systèmes. Les brebis valorisent toutes les zones et particulièrement les terres à rendements en céréales limités, les zones en coteaux sec, les surfaces à contraintes environnementales comme les CIPAN (Cultures Intermédiaires Piège à Nitrates), les bandes enherbées, les SIE (Surfaces d'intérêt Ecologique). D'autre part, les ovins consomment les céréales et la paille produites sur l'exploitation. Le fumier produit par les ani-

maux contribue au maintien ou à l'augmentation de la matière organique dans le sol et engendre une diminution de la fumure minérale.

DES OPPORTUNITÉS À SAISIR

- Pâturage hivernal des surfaces bovines
- Couverts végétaux pour stocks ou pâture

Economique	Environnemental	Social
Nouvelle source de revenu	Réduction de la fumure minérale (azote, phosphore, potasse) grâce au fumier	Saisonnalité des travaux en élevage ovins s'intercalant parfaitement avec les travaux des champs
Trésorerie sur différentes périodes de l'année (printemps par exemple)	Augmentation de la matière organique par la restitution des déjections	Possibilité de s'associer ou d'installer un jeune sans agrandissement important de l'exploitation
Valorisation des produits de l'exploitation (céréales auto-consommées, paille pour le troupeau,...)	Stockage du carbone favorisé par les prairies	Conforter un salarié déjà présent ou embaucher un salarié
Retour sur investissement sur 3 ans	Valorisation des terres à plus faible potentiel agronomique	Diminution des traitements phytosanitaires grâce à des rotations longues et au pâturage
Possibilité de commercialiser sous signe officiel de qualité	Consommation des couverts végétaux ou intercultures	

Pour plus de renseignements, n'hésitez de vous rapprocher de la **Chambre d'agriculture du Gers - Pôle Filières Alimentation Tourisme - Jean-Marc Cénédece et Marie Rey - Tél. 05.62.61.77.40**

exploitation avec des brebis ?

La clôture, élément indispensable pour la gestion du pâturage

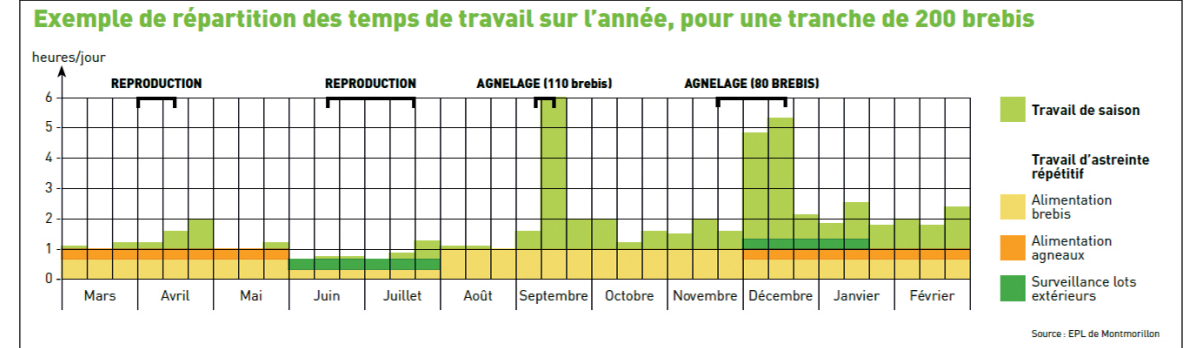
Les clôtures sont un élément indispensable pour gérer le pâturage. Par leur présence elles empêchent la divagation du troupeau et limite la prédation. Au moment de l'installation, il ne faut pas négliger le coût, le temps de pose, l'entretien et la robustesse.

Utiliser du matériel adapté en fonction de la parcelle (relief, type de sol, obstacles, végétation, ...) et des objectifs visés.

Des questions à se poser avant de franchir le pas

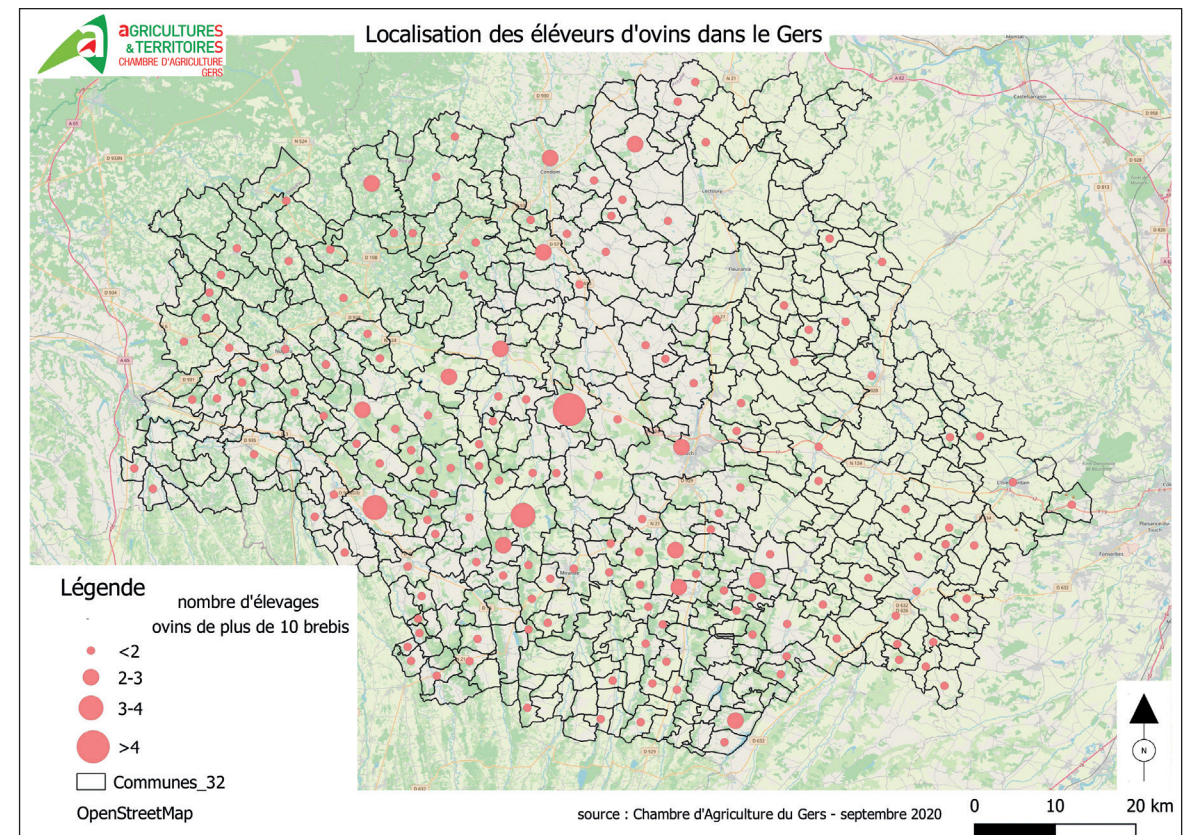
- Dans un projet de création d'un atelier ovins, outre le financement du projet, plusieurs questions décisives relatives aux aspects « travail » se posent :
 - Ai-je les compétences nécessaires à la conduite de l'élevage ?** Réussir la gestion de son troupeau nécessite de maîtriser les principes de base concernant l'alimentation, le sanitaire et le parasitisme. Les besoins alimentaires des brebis dépendent essentiellement du stade physiologique. Les périodes à fort besoin sont la fin de gestation et le début de lactation. La conduite alimentaire des animaux et notamment le coût de l'aliment doivent être particulièrement maîtrisés car ils constituent une clé de réussite économique de la production ovine. Un suivi vétérinaire est indispensable dans le cadre d'un Plan Sanitaire d'Elevage (PSE) ainsi que de respecter des mesures d'hygiène générales : propreté des locaux et matériel, soins à la naissance, quarantaine des animaux achetés... Le parasitisme est un point à ne pas négliger ! C'est pourquoi, il est recommandé de se rapprocher de son technicien ovine Chambre d'agriculture ou Organisme de Producteur (OP) et vétérinaire.
 - Quelle race choisir ?** Qu'il s'agisse de races bouchères, prolifiques ou rustiques, ce choix se fera en fonction :
 - Des débouchés envisagés
 - Des milieux exploités (contraintes climatiques et fourragères)
 - De la conduite d'élevage envisagée (1 ou plusieurs agnelages, ...)
 - De vos préférences
 - Pour les troupeaux herbagers :** Dans un troupeau de type croisé on utilisera au maximum 2 races de bœliers inscrits. 1 race pour le renouvellement, type élevage (île de France, berrichon, ...) 1 race de production d'agneaux de boucherie, type viande (Charolais, Charmois, Suffolk, Bleu du

- Maine, ...)
- Pour les races bouchères, un troupeau de race pure exige une meilleure alimentation et une grande technicité de l'éleveur. La capacité de dé saisonnement est à prendre en compte dans le choix des races pour la production à contre saison.
- Pour les troupeaux de bergerie :** Vous opterez pour des races présentes localement, prolifiques qui se dessaisonnent : romane, île de France, berrichon, BMC...
- Pour les troupeaux de type rustique et transhumant :** Idéal pour les cheptels transhumant et pour les estives : tarasconnaise, castillonnaise, aube et campan, lourdaise, barégeoise, ...
- L'astreinte et volume de travail supplémentaires sont-ils compatibles avec la charge de travail en cultures ?** En organisant la conduite du troupeau, le travail d'élevage peut très bien s'intercaler avec celui des travaux des champs



Il ne faut pas sous-estimer les questions liées à l'astreinte, au volume de travail, même quand le fonctionnement de l'atelier ovine n'interfère pas avec les pics de travaux des grandes cultures. Il faut savoir gérer : Pour un exploitant seul ou un collec-

tif d'exploitants (GAEC, EARL...) : les problèmes liés aux week-ends et aux vacances en plus des pics de travaux des périodes d'agnelages. Dans une exploitation avec salarié : son temps de travail, ses repos obligatoires, la durée légale du travail pendant les périodes de pics, son remplacement... Une vraie gestion de ressources humaines est indispensable. Il est également nécessaire de se mécaniser (automatiser la distribution de l'alimentation, externaliser la récolte des fourrages...) pour simplifier le travail mais aussi savoir organiser le pâturage.



Exemple :

Rentabilité d'une ferme ovine en polyculture élevage

Il s'agit d'une exploitation comportant 1,52 travailleurs dont 0,5 salarié, 90 ha de SAU dont 48 ha de céréales et 42 ha de surface fourragère pour un atelier de 450 brebis. La conduite du troupeau est moyennement intensive, avec un objectif d'une mise bas par an et par brebis, répartie en deux périodes d'agnelage. On retrouve ce système de production ovine dans les exploitations les plus souvent situées dans des zones de coteaux ou bien de terrasses où les rendements de grandes cultures sont limités. Les meilleures terres sont réservées en priorité aux céréales. Dans ces systèmes, très sensibles à la conjonction céréalière, le troupeau ovine stabilise le revenu et permet une production agro-écologique. Tous les agneaux sont vendus lourds entre 70 et 120 jours à 17,8 kg

de carcasse en moyenne par an, sous signe officiel de qualité.

- Moyens de production :
- Bergerie de 900 m² pour les agnelages, les lactations, l'engraissement des agneaux et l'élevage des agnelages.
 - Distribution de l'alimentation mécanisée : couloir large ou tapis, vis de distribution du concentré sur les parcs à agneaux.
 - Cornadis autobloquants, cases d'agnelages, bascules électroniques et couloir à agneaux.
 - Cellules de stockage des céréales (800 qx).
 - Cellules pour l'aliment complémentaire des agneaux.
 - Hangars à foin (540 balles, 900 m²), à paille (450 balles, 750 m²) et pour le matériel de fénaison.

Produit		% Produit brut
Produit brut total	154 312 €	
Produit des ventes	109 345 € (dont 73 335 € produit atelier ovine)	70 %
Aides	44 967 €	30 %

Charges

		% Produit brut
Charges totales	128 937	70 %
Charges opérationnelles	52 843	
Elevage	33 940	
Charges de structures (hors amortissement)	55 093	
Excédent brut d'exploitation	46 375	30 %

REVENU DISPONIBLE : 24 375 € - 16 % du revenu brut

Coût de production de l'atelier ovine

(Source : Inosys - Réseaux d'élevage, 2018)

